

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : Mme REVEL (pouvoir M. MEKHANTAR) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - M. CONTESSE (pouvoir MME BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)
Membres absents : M. MARTIN - M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Vœu pour le soutien au commerce du centre-ville impacté par une baisse de fréquentation et de chiffre d'affaire suite en conséquence des violences, dégradations ou le climat de violence en marge des manifestations des gilets jaunes

Déposé par les élus du groupe socialiste, radical de gauche, citoyen et apparentés

Mme Koenders expose :

En marge des manifestations des gilets jaunes dont l'immense majorité a défilé dans le calme, un certain nombre d'individus ont adopté des comportements violents qui se sont traduits par des affrontements avec les forces de l'ordre et des dégradations, la porte d'entrée du palais des Ducs côté square des Ducs ayant même été incendiée. Ces violences et dégradations, et le climat qu'elles ont instauré ont eu pour conséquence de détourner la clientèle du commerce de centre-ville.

En première ligne, avec les habitants, ce sont les commerçants qui ont souffert de ces débordements. Pourtant, les festivités traditionnelles associées à cette période de fin d'année constituent un moment privilégié pour développer et consolider leurs résultats économiques. Face à cela, nous ne pouvons qu'être sensibles à la baisse de leurs activités, préjudiciable aussi bien à l'attractivité de notre centre-ville qu'au pouvoir d'achat des artisans et commerçants.

En conséquence, nous souhaitons aider et d'accompagner les commerçants dijonnais par des mesures de soutien à leur activité.

A cette fin, au nom du groupe des élus socialistes, radicaux, citoyens et apparentés, nous soumettons au vote de l'assemblée le vœu que soient adoptées les mesures suivantes :

1. Le gel en 2019 des tarifs de toutes les redevances d'occupation du domaine public ;
2. La suppression de la part de redevance aux exposants de Noël soit de 600 à 1000 euros par chalet, ce qui représente finalement une baisse de 20 % des tarifs TTC ;
3. La prolongation, pour les commerçants qui le souhaiteront, des marchés de Noël République, Darcy et Liberté jusqu'au 6 janvier 2019, ce qui coïncide avec la fin des congés scolaires de fin d'année au lieu du 30 décembre 2018 prévu jusqu'alors ;
4. La gratuité du stationnement en surface et en ouvrage les 22 et 23, ainsi que les 29 et 30 décembre 2018 ;
5. L'exonération d'un mois de droits d'occupation du domaine public pour les terrasses
6. La saisine du Préfet et de la Chambre consulaire pour mettre en place un fonds d'indemnisation aux artisans et commerçants.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ